

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 523

présenté par

M. Jean-Pierre Vigier, Mme Anthoine, Mme Gruet, M. Kamardine, M. Descoeur, Mme Bonnet,
M. Vatin, Mme D'Intorni et Mme Duby-Muller

APRÈS L'ARTICLE 20, insérer la division et l'intitulé suivants:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.